Choisir son mode d'exercice libéral

L'enjeu : trouver une organisation qui vous corresponde

Partez du quotidien que vous souhaitez : rythme, autonomie, appui des confrères et place dans un collectif. Définissez vos critères prioritaires, puis confrontez-les aux conditions réelles d'exercice. Votre choix pourra évoluer avec vos besoins.

1 Définir votre quotidien souhaité

VOTRE QUESTION	LES POINTS À PRÉCISER
Quel rythme me convient ?	Jours travaillés, durée des consultations, visites, demandes non programmées, gardes éventuelles, temps administratif, congés et autre activité.
De quels appuis ai-je besoin ?	Avis d'un confrère, échanges cliniques, secrétariat, relais pendant les absences.
Quelle place dans le collectif ?	Ce que vous voulez organiser librement, partager ou décider avec d'autres ; le temps que vous pouvez y consacrer.
Quelles sont mes priorités ?	Vos contraintes personnelles, ce qui est négociable aujourd'hui et ce qui pourrait évoluer.

2 Combiner organisation et coordination

CABINET INDIVIDUEL

Vous organisez votre activité, vos appuis et la gestion du cabinet.
Anticipez les relais : avis et absences.

CABINET DE GROUPE

Plusieurs praticiens exercent dans un même cabinet. Ils peuvent partager des moyens et des frais, avec ou sans société civile de moyens (SCM), ou exercer au sein d'une société d'exercice.
Précisez ce qui est commun et ce qui reste individuel.

Dans les deux cas, vous pouvez participer à un exercice coordonné

MSP

Maison de santé pluriprofessionnelle
Une équipe autour d'un projet de santé pour sa patientèle.

CPTS

Communauté professionnelle territoriale de santé
Une coordination à l'échelle d'un territoire.

Un médecin seul au cabinet peut participer à une CPTS.

Partager des locaux ne suffit pas à coordonner les soins. Précisez le temps et l'engagement attendus.

3 Vérifier ce que l'organisation implique

VOUS RECHERCHEZ	LES QUESTIONS À POSER
Du temps médical	Qui traite les appels, les documents et la gestion ? Quel temps de réunion est attendu ?
Un appui clinique	À qui demander un avis ? Quand et comment échange-t-on sur les situations difficiles ?
Des relais pendant vos absences	Qui suit les résultats et les demandes du jour ? Comment s'organisent gardes éventuelles, congés et remplacements ?
Un projet de soins partagé	Quelles actions sont réellement menées ? Quel rôle, quelle liberté d'organisation et quelle implication pour vous ?

4 Repérer les cadres d'exercice pour débuter

Ces cadres d'exercice répondent à des objectifs différents. Vérifiez auprès de votre conseil départemental de l'Ordre votre éligibilité, l'autorisation nécessaire et les démarches avant de débuter.

CADRE D'EXERCICE	CE QU'IL PERMET ET SA LIMITE
Remplacement	Découvrir un cabinet en exerçant temporairement à la place du titulaire absent. Médecin ou étudiant remplissant les conditions requises.
Collaboration libérale	Exercer en indépendant et développer sa patientèle ; préciser la redevance et ce qu'elle couvre. Ne pas confondre avec la collaboration salariée : exercer sous contrat de travail, avec une rémunération et une organisation définies, en conservant son indépendance médicale. L'association reste un choix distinct.
Étudiant adjoint	Exercer aux côtés d'un médecin installé, dans un cadre temporaire et sous conditions. Licence de remplacement et autorisation préalables.
Médecin assistant	Apporter un renfort temporaire à un médecin installé, sous conditions et après autorisation préalable. Médecin inscrit au tableau.

5 Confronter une proposition à vos critères

AVANT ET PENDANT LA VISITE	APRÈS LA VISITE, AVANT DE DÉCIDER
☐ **Hiérarchisez** vos priorités et identifiez vos points négociables.	☐ **Comparez** les réponses obtenues à vos priorités.
☐ **Demandez** les repères d'une semaine récente : rythme, heure de fin, temps hors consultation et demandes non programmées.	☐ **Identifiez** le cadre juridique proposé : contrat de partage de frais, SCM, SISA ou société d'exercice. Faites préciser les moyens partagés, les décisions collectives et les engagements attendus.
☐ **Rencontrez** les professionnels de santé et le personnel du cabinet, notamment le secrétariat, ainsi qu'un médecin récemment arrivé si possible ; demandez comment une absence prolongée ou un changement récent a été géré.	☐ **Notez** ce que vous avez compris et faites-le confirmer.
☐ **Observez** si possible une journée, dans un cadre convenu avec le cabinet.	☐ **Différez** votre décision si le quotidien réel, le coût ou les conditions de sortie restent flous.

6 Garder deux repères avant de décider

Vérifiez les faits. Une bonne entente ou un local attractif ne garantissent ni entraide ni temps libéré. Si un revenu prévisionnel vous est présenté, demandez par qui il a été établi et sur quelles hypothèses d'activité et de charges. Clarifiez tout écart avec vos priorités.

Sécurisez avant de vous engager. Faites préciser les coûts d'entrée, les charges et les conditions de sortie. Faites vérifier les contrats et, le cas échéant, les statuts de la SCM, de la société interprofessionnelle de soins ambulatoires (SISA) ou de la société d'exercice, ainsi que leurs conséquences juridiques, fiscales et sociales : voir module 1.

Ressources & outils

- Les différentes formes d'exercice coordonné
- Adjoint, assistant, collaborateur, remplaçant
- Statuts repères pour un choix éclairé
- Auto-diagnostic SWOT avant regroupement en cabinet médical
- Adjoint, assistant, collaborateur, remplaçant
- Intégrer son activité dans les formes d'exercice coordonné

